

C'est la fin des vacances

par Etienne Snyers

Président de NTF

Il y a bien longtemps, le moment de l'année où j'écris ces lignes était fait de perspectives diversement attrayantes : l'ouverture de la chasse et la rentrée des classes.

Et toute rentrée commence par l'échange d'un petit souvenir de vacances. Ma dernière fille est cheftaine guide. La prairie que nous mettons à disposition des mouvements de jeunesse n'ayant pas été jugée digne des aspirations des chefs, elles ont cherché mieux. Une grande prairie située dans un charmant petit village de la commune de Bièvre a été retenue. Le prix de 600 € et le coût des perches du woodcraft fournies par l'agriculteur à 2,5 € pièce étaient lourds pour la caisse de la compagnie, mais l'endroit et la garantie d'être seules ont emporté la décision. Tout s'est magnifiquement bien passé au cours du camp, mis à part le fait que le même agriculteur louait aussi des emplacements à 10 autres camps et que les différents cris des patrouilles résonnaient en échos à chaque rassemblement. La veille du dernier jour, ma fille m'a cependant contacté pour me demander de l'aide, elles avaient un gros problème avec le fermier qui les menaçait de les empêcher de partir si elles ne réglait pas 200 € de dédommagement pour deux balles de foin endommagées par des guides. J'avais bien rassemblé quelques arguments à faire valoir mais je m'apprêtais surtout à avancer les 200 €. Heureusement, les choses avaient été réglées avant mon arrivée. Deux membres de la police communale, tous deux fils d'agriculteurs, ont servi d'intermédiaire faisant valoir qu'un simple ruban adhésif suffisait à réparer les deux balles endommagées et éviter tout préjudice. Le fermier a tout de même refusé de rembourser comme convenu à 1,5 € les perches rendues intactes...

Notre agriculteur a accueilli en tout une vingtaine de camps cet été et ainsi perçu plus de 10.000 € de déduction faite de ses frais, c'est probablement 5 fois le fermage qu'il paye au propriétaire de ces terres. Faut-il encore rappeler que le bail à ferme ne couvre pas cette activité et qu'à tout le moins l'accord du propriétaire doit être demandé ?

Oui, la situation des agriculteurs, particulièrement du secteur laitier, est très difficile et toute diversification est certainement bienvenue. Celle-ci ne peut cependant se faire n'importe comment et sûrement pas sur le dos des jeunes.

Mais revenons à la rentrée. Les activités futures de NTF seront aussi liées au rythme que le nouveau Gouvernement Wallon donnera à ses projets de réforme. La déclaration de politique régionale, document de 260 pages, reprend un ensemble de politiques pour une société durable, humaine et solidaire. Le gouvernement compte agir « en investissant dans des politiques nouvelles ambitieuses, tout en faisant preuve de rigueur et de responsabilité budgétaire ». La crise est là en effet, et les moyens seront réduits de manière drastique : ceci risque de mettre en cause bien des intentions de départ.



Nous devons être encore plus attentifs et proactifs. On retrouve en effet, tout au long des actions retenues dans les domaines qui nous concernent le plus, des accents qui nous inquiètent. La propriété privée est manifestement perçue comme un risque et les correctifs sont d'emblée envisagés. On parle de fonds spécialisés pour les acquisitions et les expropriations, d'un élargissement des mécanismes de droit de préemption, d'encadrement de la gestion forestière, d'augmentation des zones protégées ou de doublement des réserves naturelles avant la fin de la législature. Par contre, d'autres domaines font l'objet d'une ouverture, ouvrant grande la porte vers des progrès mais tout autant vers des risques nouveaux. Je veux citer par exemple, la politique foncière incluant le bail à ferme et visant à encourager l'investissement dans le foncier agricole ou la volonté de réécrire la loi de 1841 sur les chemins vicinaux en ce compris la rédaction d'un nouvel atlas des voiries communales actualisé.

Plus que jamais, la défense de nos intérêts est primordiale et nous essayerons de nous montrer à la hauteur. Ces actions se font pour les propriétaires mais aussi par ceux-ci. Une gestion responsable, dynamique et équilibrée des propriétés privées est en effet le meilleur garant du maintien de nos droits. Pour cela votre soutien actif et renouvelé nous est indispensable.